

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 6 (1928)

Heft: 6

Artikel: Les communications téléphoniques et télégraphiques de Genève pendant les Assemblées de la Société des Nations

Autor: Ferrier, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wird man auf den übrigen noch verbleibenden Fernsprechleitungen normalerweise mit nur unwesentlichen Betriebsstörungen von höchstens $\frac{1}{2}$ bis 1 Stunde pro Woche rechnen dürfen. Solange aber das schweizerische Fernkabelnetz nicht vollendet sein wird, werden diese Zahlen stets noch überschritten werden.

II. Internationale Telephonleitungen.

Auf Ende des Jahres 1926 standen 148 (129) internationale Basisleitungen im Betrieb. Die Zahl aller Störungsfälle belief sich auf rund 1100 (1426) mit einer gesamten Störungsdauer von 15,500 (17,647) Stunden. Gegenüber dem Vorjahr bedeutet das mit Bezug auf die Störungszahl eine Verbesserung von ungefähr 12%.

Reiht man die Auslandverbindungen nach der Häufigkeit der Störungsfälle ein, so steht Genf-

Paris oben an, mit 64 Fällen und $23\frac{1}{2}$ Stunden pro Woche; dann folgt Zürich-Prag mit 52 Fällen und 12 Stunden pro Woche. In der Richtung Deutschland ist der Telephonverkehr am wenigsten gestört.

* Im übrigen wird von einer Besprechung der Verhältnisse abgesehen, da die Ursachen der Störungen auf den internationalen Telephonleitungen, ausgenommen etwa auf der Gotthardlinie, fast immer im Auslande zu suchen sind, wo unsere Betriebsorgane für die Störungshebung nicht aufzukommen haben.

In der nachstehenden Tabelle sind 15 (26) Leitungen aufgeführt, die im Berichtsjahr über 20 Störungsfälle aufweisen. Die Reihenfolge der Leitungen richtet sich nach der Häufigkeit der Störungsfälle, die im allgemeinen wiederum mit der Anzahl der Störungsstunden übereinstimmt.

Leitungs-Nr.	Bezeichnungen der Linienstrecke	Störungsfall		Störungs-Dauer			
		1927	1926	Stundenzahl		auf 1 Woche	
				1927	1926	1927	1926
A 889	Genève—Paris II . . .	64	54	1230	652	$23\frac{1}{2}$	$12\frac{1}{2}$
A 918	Zürich—Prag	52	60	626	628	12	12
A 890	Genève—Paris I	51	56	623	830	12	16
A 938	Basel—Nancy	50	29	622	394	12	$7\frac{1}{2}$
A 924	Genève—Mailand	48	48	612	467	$11\frac{1}{2}$	9
A 1030	St. Gallen—Wien	43	35	521	422	10	8
A 966	Basel—Mailand I	38	41	495	726	$9\frac{1}{2}$	14
A 967	Basel—Mailand II	36	41	467	626	9	12
A 937	Basel—Berlin I	33	30	418	470	8	9
A 888	Zürich—Genua	32	50	390	569	$7\frac{1}{2}$	11
A 1012	Zürich—München I . . .	27	—	364	—	7	—
A 940	Basel—Belfort	25	8	261	55	5	1
A 985	Basel—Stuttgart	23	27	235	343	$4\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$
A 932	Poschiavo—Tirano . . .	22	7	208	108	4	2
A 950	Zürich—Innsbruck	21	—	184	—	$3\frac{1}{2}$	—

Les communications téléphoniques et télégraphiques de Genève pendant les Assemblées de la Société des Nations.

Par A. Ferrier, Berne.

Dès que les milieux diplomatiques eurent acquis la certitude que le siège de la Société des Nations, dont les bases venaient d'être jetées par le président Wilson, serait à Genève, le problème des moyens de communication dont cette ville devrait être dotée suscita immédiatement un intérêt considérable.

De tous ces moyens, la télégraphie et la téléphonie étaient de beaucoup les plus importants.

A ce moment-là, c'est-à-dire au début de 1920, les services télégraphiques et téléphoniques de Genève ne disposaient que de 12 lignes télégraphiques de quelque importance, dont 4 assuraient un échange direct de télégrammes avec l'étranger, et d'environ 40 circuits téléphoniques avec des localités suisses situées au-delà du canton de Genève et 10 circuits internationaux, dont les deux plus longs aboutissaient à Lyon (fig. 1).

Si l'exploitation de ces circuits rendait normales les conditions d'échange de communications télé-

graphiques, l'écoulement du trafic téléphonique, par contre, se heurtait déjà à des difficultés dues au développement rapide de la téléphonie et à l'insuffisance du nombre de circuits disponibles principalement avec les grands centres suisses de Bâle et de Zurich.

Dans les relations internationales, la situation était encore plus malaisée. La reprise des affaires, au lendemain de la guerre, rétablit en quelques mois le trafic d'avant 1914, et à la suite du développement insoupçonné qu'il prit depuis 1920, la limite de charge des circuits qui reliaient à l'étranger la Suisse, et Genève en particulier, fut bientôt atteinte*).

*) Pour de plus amples renseignements sur la situation des relations téléphoniques entre la Suisse et l'étranger à cette époque, voir „Un coup d'œil sur le trafic téléphonique international“, pages 82 à 84 du N° 3 du Bulletin technique de 1926.

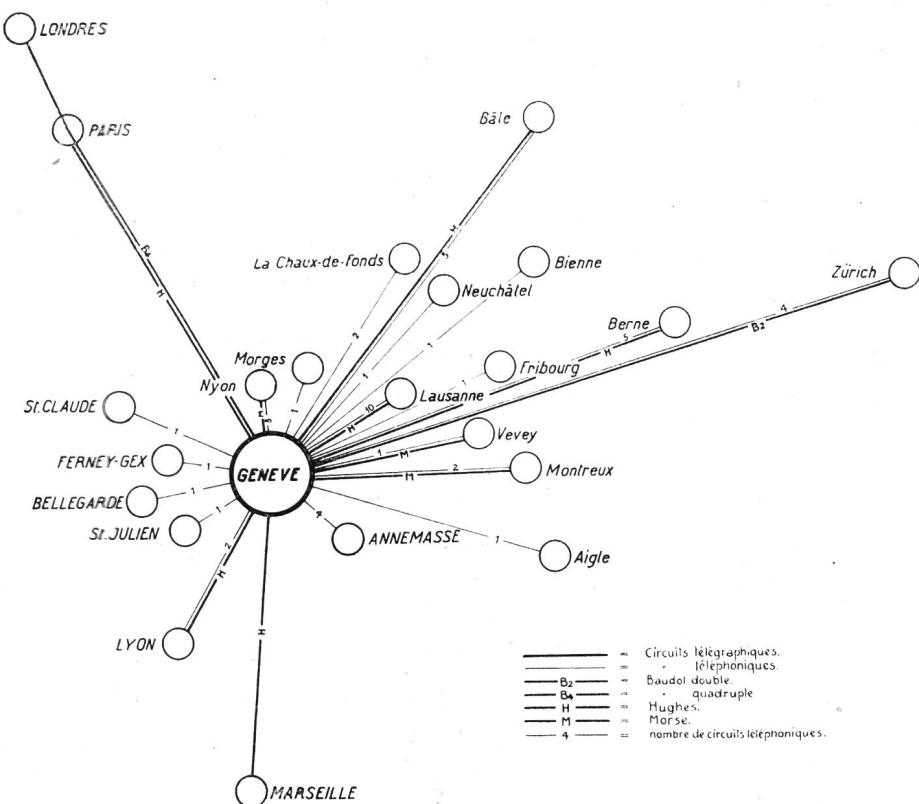


Fig. 1. Etat des circuits de l'office télégraphique et téléphonique de Genève en janvier 1920.

Telle était la situation quand échut à Genève la lourde tâche de mettre à la disposition des nombreuses personnalités attendues, cela dans l'espace de quelques mois, des moyens de communication télégraphiques et téléphoniques rapides et sûrs avec le plus grand nombre possible de métropoles étrangères.

L'administration des télégraphes et des téléphones se vit donc contrainte de prendre immédiatement des mesures pour faire face à une situation qui ne pouvait manquer d'être difficile, en raison des conditions précaires dans lesquelles Genève se trouvait en matière de relations avec l'étranger.

Une des toutes premières démarches de l'administration suisse fut celle qu'elle entreprit auprès de l'administration belge pour se renseigner sur les mesures prises à l'occasion de la Conférence de Spa qui avait réuni, en juillet 1920, les délégués des anciens Etats belligérants pour discuter de différentes questions économiques et poser les bases d'un accord financier relatif aux réparations. Puis, par de multiples démarches faites auprès de différentes administrations européennes, la Direction générale des Télégraphes et des Téléphones s'efforça de doter Genève d'un nombre suffisant de circuits tant télégraphiques que téléphoniques et d'étendre leur rayon d'action à l'effet de créer de nouvelles relations avec les principales capitales de l'Europe.

Mais le peu de temps dont disposaient les différents services de l'administration suisse appelés à participer à la réalisation du but envisagé, ne leur permit de prendre que des mesures provisoires.

Pour les échanges des communications téléphoniques avec Paris, on crée 2 liaisons directes au moyen de circuits Genève-Lausanne et Genève-

Lyon d'une part, et des circuits déjà fortement chargés Lausanne-Paris et Lyon-Paris, d'autre part. D'autres circuits purent encore être mis à disposition, mais temporairement, avec la capitale française par St - Claude—Lons - le - Saunier, par Neuchâtel-Besançon et par Bâle-Belfort.

Pour faciliter les relations téléphoniques avec l'Allemagne et l'Italie, il fut convenu de sectionner à Montreux, où cette opération pouvait être le mieux effectuée, le circuit international Berlin-Milan, et de prolonger jusqu'à Genève ces deux sections de ligne, ce qui permit de relier directement le siège de la Société des Nations à Berlin et à Milan.

Des essais d'audition qui eurent lieu entre Genève et Bruxelles démontrent que l'échange de conversations téléphoniques était possible entre ces deux villes.

Par contre, le résultat négatif d'essais semblables entrepris avec Prague par plusieurs voies,

ne permit pas d'ouvrir des relations avec la Tchécoslovaquie. Enfin, grâce à l'accélération des travaux de pose du câble de 40 paires de conducteurs qui devait relier Genève à Lausanne et dont la construction avait été décidée en vue d'améliorer les relations téléphoniques avec Lausanne et les localités riveraines du lac Léman, il fut possible, dès le 4 novembre déjà, de faciliter sensiblement les échanges de communications non seulement avec Lausanne mais encore avec Bâle, Berne, Zurich et d'autres centres suisses importants.

Les lignes affectées à l'exploitation télégraphique internationale furent munies d'appareils à grand rendement (Baudot quadruple).

Des communications provisoires furent également créées pour relier la centrale télégraphique de Genève avec des localités importantes. C'est ainsi que furent établies, en plus des liaisons directes existant avec Paris, Londres, Lyon et Marseille, de nouvelles communications avec Bruxelles, le Havre, Bordeaux, Milan, Prague et Stuttgart.

Dans le service interne également, de nouvelles communications furent établies en particulier avec Bâle et Zurich, lesquelles étaient exploitées par des appareils à transmission rapide Siemens et Halske, qui permirent d'écouler rapidement par Bâle, Zurich et même par Berne les télégrammes à destination du Nord et de l'Est de l'Europe.

Il fut aussi question d'agencer des installations radiotélégraphiques; mais comme il n'était plus possible à l'administration suisse, dans le court laps de temps qui restait encore jusqu'à l'ouverture de l'Assemblée, de construire une station émettrice, on se borna à installer quelques postes récepteurs

dans une salle de l'école de St-Jean. Ces postes rendirent d'excellents services en permettant de recevoir des communications de presse provenant des grandes stations européennes et qui, une fois multipliées, purent être remises aux diverses délégations. D'entente avec l'administration française, on put cependant transmettre à certaines heures, par voie radiotélégraphique, des télégrammes de presse à destination de l'Amérique du Nord par l'intermédiaire de la station de la Doua près de Lyon reliée par fil avec Genève; de même, pour l'échange de télégrammes avec l'Amérique du Sud et le Japon, on eut recours à la station de la Croix d'Hins près de Bordeaux, également reliée par fil avec le bureau des télegaphes de Genève.

Enfin, au dernier moment, la Marconi's Wireless Telegraph Co. Ltd. à Londres offrit d'installer à Genève une station radiotélégraphique d'une portée de 1100 km. Cette offre, qui fut immédiatement agréée, permit de mettre en action un moyen de communication rapide pour l'échange des télégrammes destinés principalement à Londres.

La station émettrice fut installée à Arare près de Genève et put être mise en service le jour même de l'ouverture de l'Assemblée de la Société des Nations.

Un bureau d'exploitation fut installé par la Société Marconi à l'hôtel Victoria, sis immédiatement à côté de la Salle de la Réformation, lieu de réunion de l'Assemblée.

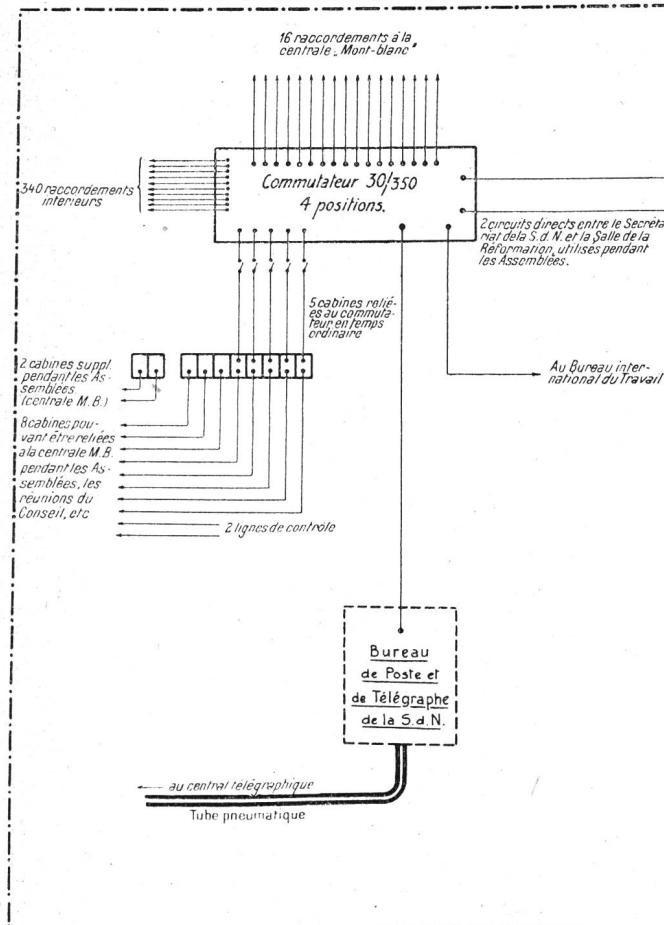
A part les problèmes consistant à doter Genève d'un nombre suffisant de communications, se posait celui de créer des bureaux de consignation spécialement affectés aux membres des délégations et aux représentants de la presse. Pour satisfaire aux exigences, de semblables bureaux furent créés à la Salle de la Réformation, à l'hôtel des Délégations et au siège du Secrétariat de la Société des Nations. Il fut en outre installé 16 cabines téléphoniques à l'intérieur de la Salle de la Réformation et plus de 500 stations téléphoniques pour les différents services de la Société des Nations et les diverses délégations présentes à Genève.

On fit encore appel à plus de 50 agents télégraphistes et 20 dames téléphonistes pour assurer la marche normale de tous les services.

D'autre part et après de nombreuses et longues démarches, on accorda d'importantes facilités pour l'échange des communications d'Etat et de presse.

Quoique le temps pressât, tout fut prêt pour le 15 novembre, date de l'ouverture de l'Assemblée. Le programme que s'était imposé l'administration fédérale se trouvait être intégralement réalisé. Le Conseil d'Etat de Genève, qui avait suivi avec un intérêt très légitime l'exécution de toutes ces mesures ainsi que le Directeur du service de la Société des Nations chargé de l'organisation de la première Assemblée, se déclarerent entièrement satisfaits du travail et de l'effort accomplis (fig. 2).

Secrétariat de la S.d.N. quai Wilson



Salle de la Réformation - Hôtel Victoria

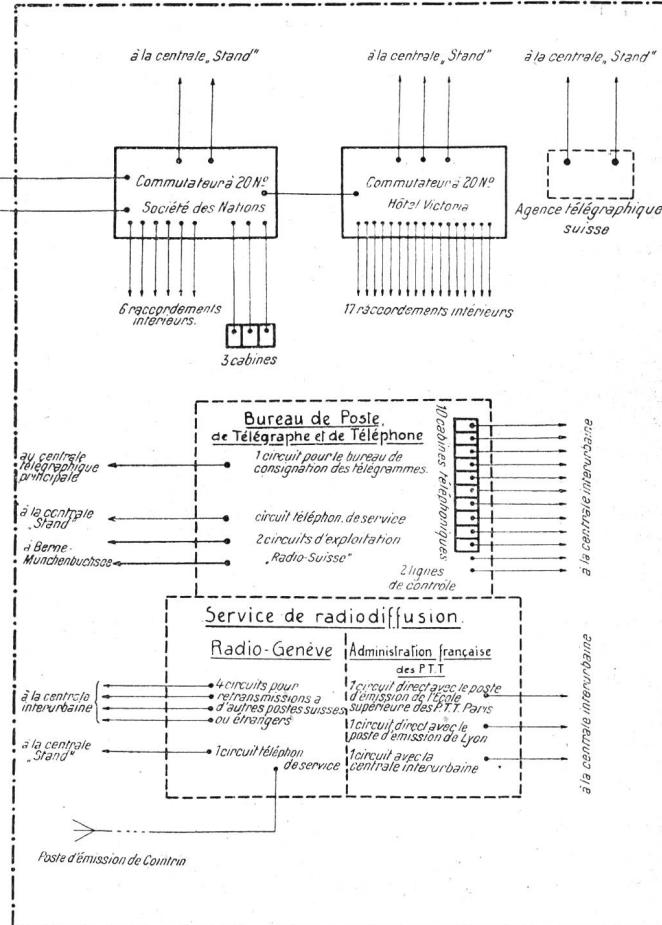


Fig. 2. Installations télégraphiques et téléphoniques du Secrétariat de la Société des Nations, de la Salle de la Réformation et de l'hôtel Victoria pendant les Assemblées de la Société des Nations.

Dès les premiers jours de l'Assemblée, les mesures prises se montrèrent bien suffisantes. Elles le furent aussi pendant toute la durée des délibérations, qui prirent fin le 18 décembre.

* * *

Sur la base des expériences faites en 1920, il fut aisément, les années qui suivirent, de constituer les circuits nécessaires et de prendre les mesures qui s'imposaient.

Cependant, comme les congrès et conférences internationales de tout genre se multipliaient à Genève, un des premiers soins des délégués suisses ayant contribué à l'élaboration des programmes de travaux établis par le Comité Consultatif des Communications téléphoniques à grande distance et tendant à la constitution d'un vaste réseau téléphonique européen, fut de proposer un nombre suffisant de circuits devant relier en permanence Genève avec les principales capitales européennes. C'est ainsi qu'on envisagea l'établissement de circuits directs entre Genève et Paris, Genève et Berlin, Genève et Londres, Genève et Vienne, Genève et Prague, Genève et Rome, etc.

Une première partie de ces programmes se trouvait réalisée par la mise en service, en janvier 1926, de trois circuits entre Genève et Paris par le Col de la Faucille et Dijon, nombre qui fut porté à 6 quand l'administration française fut en mesure de livrer à l'exploitation son câble souterrain de Paris à Bâle.

En 1926, le trafic téléphonique ordinaire avec l'Allemagne s'était à tel point développé qu'il fut nécessaire de créer un circuit entre Genève et Francfort s. M. Il fut suivi de près par le circuit Genève-Berlin.

A la suite d'ententes conclues avec l'administration du Reich, il fut dès lors possible de dédoubler ces circuits chaque fois que les besoins s'en faisaient sentir. A certaines occasions et spécialement lors de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations, on put même établir 2 communications avec Francfort s. M. et 4 avec Berlin.

Des communications plus rapides avec la capitale anglaise étaient toujours ardemment désirées; aussi fut-ce avec une satisfaction manifeste que fut accueillie la mise en service d'un circuit direct entre Genève et Londres au début du mois de mai 1927, à l'occasion de la Conférence économique internationale.

L'ouverture de liaisons directes, en 1926, entre Bâle d'une part, et Bruxelles et Amsterdam d'autre part, ainsi qu'entre Zurich et Amsterdam contribuèrent à améliorer, au double point de vue de l'audition et de la célérité dans l'établissement des communications, l'échange des conversations téléphoniques avec la Belgique et les Pays-Bas.

Le circuit prévu entre Genève et Prague ne put être réalisé vu l'insuffisance du trafic ordinaire entre Genève et la Tchécoslovaquie lequel, même en temps d'affluence de demandes de communications, s'écoule sans difficulté par Zurich.

Lorsque le câble austro-suisse qui relie Zurich à Vienne fut en exploitation, on put mettre en service entre Genève et Vienne un circuit qui, depuis lors, a amélioré de façon sensible les échanges de commu-

nications téléphoniques non seulement avec l'Autriche mais encore avec la Hongrie, et permit en outre d'ouvrir des relations avec Belgrade.

Enfin, cherchant à faire bénéficier en tout premier lieu le siège de la Société des Nations des avantages des derniers progrès réalisés dans le domaine de la téléphonie à grande distance, l'administration suisse s'efforça de créer de nouvelles relations en faveur de Genève, en faisant participer la centrale de cette ville à de multiples essais d'audition avec des localités de pays avec lesquels il n'était pas encore possible de correspondre par téléphone. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, il est possible de converser depuis Genève avec la Suède et la Norvège, avec le Danemark, la Hongrie et, depuis quelques mois, avec l'Espagne et le Portugal, ainsi qu'avec Varsovie et Belgrade et enfin, depuis le mois de juillet dernier, avec l'Amérique du Nord.

D'autres relations, soit avec la Finlande et les Etats baltes, sont en voie de réalisation, et, sitôt que les possibilités le permettront, des communications seront établies avec tous les pays balkaniques.

Dans l'exploitation télégraphique, il n'y eut pas lieu de prendre des mesures spéciales en dehors des époques où se réunissaient les Assemblées de la Société des Nations. Les difficultés longtemps éprouvées dans le trafic télégraphique avec Londres et au-delà ont pratiquement disparu depuis que l'office télégraphique de Genève est doté d'un circuit direct avec la métropole britannique.

Depuis quelques années et pendant les délibérations de l'Assemblée annuelle de la Société des Nations, Genève se trouve être reliée également par des fils directs avec Paris, Londres, Berlin, Rome et les stations radiotélégraphiques françaises.

Dès 1921, la Société Marconi, aujourd'hui Société „Radio-Suisse“, s'installait à Berne, et construisait la station de Munchenbuchsee, en l'équipant des installations les plus modernes. Afin de rester en contact direct avec la station émettrice, qui est en relation avec les postes d'Amsterdam, de Barcelone, de Belgrade, de Copenhague, de Londres, de Madrid et de Varsovie, le bureau des télégraphes de Genève fut relié en permanence avec Berne au moyen de 2 circuits.

Dans l'intention de faciliter les travaux de la délégation française au Conseil de la Société des Nations, l'administration suisse adhéra, en 1925, à une proposition tendant à installer à l'hôtel des Bergues un bureau télégraphique directement relié au Ministère des Affaires étrangères à Paris.

L'année suivante, une semblable mesure était prise en faveur de la délégation allemande, par la mise à sa disposition des appareils nécessaires et d'un circuit reliant ses bureaux à l'hôtel Métropole, à Genève, avec le Ministère des Affaires étrangères à Berlin.

En 1924, un circuit Genève-Paris fut utilisé pour des essais de transmission radiotéléphonique avec la station d'émission de l'Ecole supérieure des P.T.T. à Paris. Les résultats ayant été concluants, des discours prononcés à Genève furent, dès ce moment, radiodiffusés chaque année par de nombreuses stations d'émission notamment à Paris, à Londres, à

Prague, à Berlin, à Hilversum (Pays-Bas), etc., qui furent toutes, en l'occurrence, reliées par fil à Genève.

Malgré toutes les mesures prises, il n'est évidemment pas possible de tenir rigoureusement compte des fluctuations extrêmes que subit le trafic téléphonique et télégraphique pendant les Assemblées de Genève et de mettre à disposition le nombre de circuits destinés à permettre à chaque usager du téléphone d'obtenir sans attente la communication demandée. La complexité qui est à la base de l'installation de circuits à grande distance est un des principaux obstacles à l'établissement immédiat et rapide de semblables circuits. D'autre part, tous les

circuits ne sont pas propres, vu leur constitution, à l'établissement de voies auxiliaires.

Un fait qu'il n'est pas superflu de signaler, c'est que les mesures prises chaque année se sont, en général, révélées suffisantes, et si parfois des affluences extraordinaires de trafic ont provoqué des retards dans la transmission des télégrammes et l'établissement des communications téléphoniques, les difficultés auxquelles se heurtait la création de voies de secours furent dans la majorité des cas imputables à l'encombrement et au nombre insuffisant des circuits au-delà de la frontière suisse. Mais ces cas furent généralement rares.

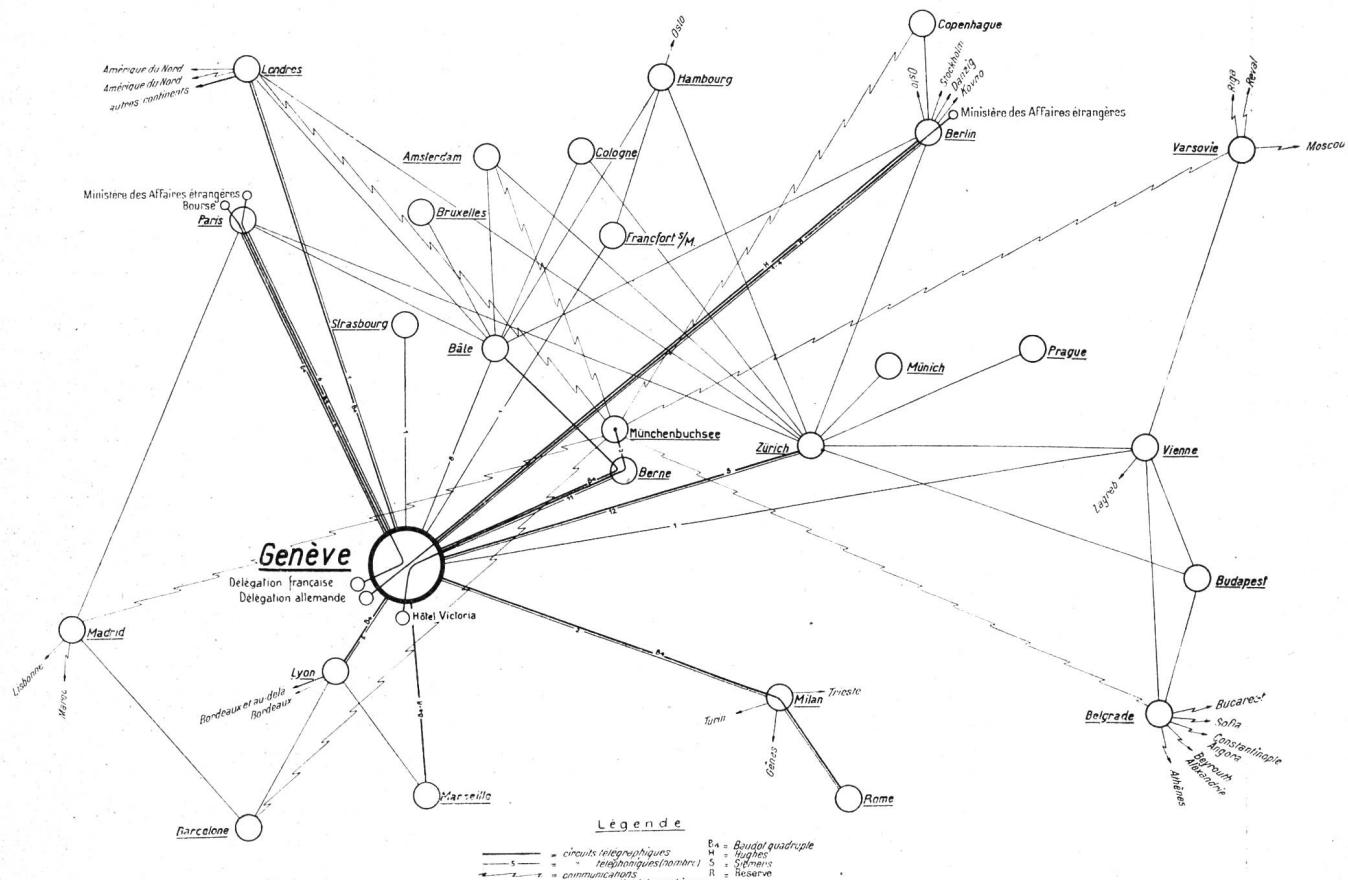


Fig. 3. Etat des communications télégraphiques, radiotélégraphiques et téléphoniques de Genève pendant la IX^e Assemblée de la Société des Nations (septembre 1928).

Il est à espérer que la construction envisagée à Genève d'une station de télégraphie sans fil à l'usage de la Société des Nations comme aussi l'extension du réseau téléphonique européen qui se poursuit

rapidement, viendront résoudre définitivement le problème des communications télégraphiques et téléphoniques de la Société des Nations.

Die schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung an der „Saffa“.

Es war ohne weiteres anzunehmen, dass die Telegraphen- und Telephonverwaltung an der ersten schweizerischen Ausstellung für Frauenarbeit vertreten sein werde. In der Tat bietet sie ja der Frau mehr Arbeitsgelegenheit als irgendeine andere öffentliche Verkehrsanstalt. Von 4700 Personen, die im Telegraphen- und Telephonbetrieb ihr Auskommen finden, gehören ungefähr 2100 oder 44% dem weiblichen Geschlecht an.

Der Gedanke, die Arbeit der Telephonistin und der Telegraphistin an der SAFFA vorzuführen, fand denn auch unter den Telegraphen- und Telephonbeamten immer mehr Anklang und veranlasste die Personalverbände, mit einem entsprechenden Gesuche an die Verwaltung zu gelangen.

Die Beteiligung an der SAFFA war aber für die Verwaltung auch aus einem andern, wichtigeren Grunde noch sehr wünschbar. Sie bot ihr nämlich Gelegen-